

La Cli* de Cruas-Meyssse

*Commission locale d'information

LA LETTRE D'INFOS

Septembre 2024

n°22

ARRIVÉE D'UN NOUVEAU DIRECTEUR À LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE CRUAS-MEYSSE

Le CNPE de Cruas-Meyssse informe de ce passage de relais à la centrale de Cruas-Meyssse :

Nouredine El Messaoudi est le directeur de la centrale nucléaire EDF de Cruas-Meyssse depuis le 1^{er} juillet. Il succède à Janick Jacquemard, nommé à l'état-major de la division de la production nucléaire d'EDF.

Nouredine El Messaoudi connaît bien la centrale de Cruas-Meyssse puisqu'il y occupe depuis trois ans le poste de directeur d'exploitation. Son parcours est marqué par 21 ans d'expérience au sein d'EDF dans différentes entités, et avec comme point commun le management.



Agé de 45 ans, Nouredine El Messaoudi est titulaire d'un diplôme d'ingénieur Arts et Métiers.

À la tête de la centrale, qui compte plus de 1 800 salariés EDF et entreprises partenaires, il entend bien poursuivre le dialogue engagé avec les élus et les collectivités autour du site.

« Le site de Cruas-Meyssse aborde un programme industriel d'ampleur avec le lancement de la quatrième visite décennale du réacteur n°3, qui vise à poursuivre l'exploitation au-delà de 40 ans et atteindre les standards de sûreté internationaux les plus exigeants. Cet arrêt dimensionnant est également une opportunité pour les territoires et j'ai à cœur de continuer, avec l'Ardèche et la Drôme, les projets initiés par Janick Jacquemard. »

RÉUNION PUBLIQUE SOUS LA FORME D'UNE CONFÉRENCE TABLE RONDE LE 14 OCTOBRE 2024

Dans le cadre de sa mission d'information auprès du public, la Commission locale d'information de Cruas-Meyssse organise une conférence table ronde sur le thème : « Après Fukushima, quelles améliorations de la sûreté nucléaire en France comme à l'international ? ».

Elle se déroulera le lundi 14 octobre 2024 à la salle d'animation rurale Pierre Bonnet de La Coucourde de 18h à 20h.

Cette réunion annuelle, ouverte à tous, sera animée par un journaliste professionnel. Elle s'inscrit dans le cadre de la Journée nationale de la résilience (JNR). Des représentants de l'Autorité de sûreté nucléaire, de l'exploitant EDF, de l'IRSN et d'ATRISC interviendront lors de cette rencontre et répondront aux questions du public.

Après un retour sur l'accident survenu à Fukushima, ils présenteront les évolutions de la sûreté nucléaire en France comme à

l'international, le déploiement des modifications demandées par la réglementation nationale sur le site de Cruas-Meyssse et l'évolution de la protection des populations.



* Les Cli sont des instances de concertation et de suivi, créées autour des Installations nucléaires de base (INB) conformément à la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire.

VISITE DÉCENNALE 4 DU RÉACTEUR N°3 DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE CRUAS-MEYSSE

Le CNPE de Cruas-Meyssse informe que la 4^e visite décennale à la centrale de Cruas-Meyssse de l'unité de production n°3 a débuté.



Poursuivre l'exploitation au-delà de 40 ans

Le 4 août, à 23 heures, l'unité de production n°3 de la centrale de Cruas-Meyssse a été déconnectée du réseau national de production d'électricité pour sa 4^e visite décennale. Cet arrêt réalisé tous les 10 ans, va durer plusieurs mois durant lesquels plus de 20 000 activités sont planifiées.

L'objectif d'une 4^e visite décennale est de faire tendre le niveau de sûreté du réacteur vers celui des réacteurs de dernière génération de type EPR.

Elle constitue également une étape déterminante pour obtenir, après enquête publique, l'avis de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) quant à la poursuite d'exploitation de l'unité de production, pour 10 années supplémentaires : avis, qui sera précédé, dans le cadre de ce 4^e réexamen, d'une enquête publique.

Environ 70 dossiers de modification des installations sont à traiter lors de cet arrêt dans le cadre du grand carénage comme :

- L'installation d'un circuit supplémentaire ayant pour objectif de garantir l'apport en eau et l'immersion permanente des assemblages combustibles dans les piscines d'entreposage.
- L'installation d'un circuit supplémentaire pour assurer le refroidissement du circuit primaire et ainsi contrôler, en toutes circonstances, la température et la pression du bâtiment réacteur.
- L'installation d'un répartiteur de corium. Ce bac étanche, situé sous la cuve du réacteur, permettra de contenir les substances radioactives en cas de fusion des assemblages combustible et permet de garantir l'intégrité durable du radier de l'enceinte du réacteur.

Trois grands examens réglementaires sont programmés :

- L'épreuve hydraulique du circuit primaire, qui vise à contrôler l'étanchéité et la robustesse du circuit primaire en montant le circuit à une pression supérieure à celle qu'il connaît en exploitation normale.
- L'inspection de la cuve du réacteur, visant à contrôler l'intégrité de l'ensemble des soudures et de la qualité du revêtement de la cuve à l'aide d'un robot appelé « Machine d'inspection en service ».
- Le test d'étanchéité et de résistance de l'enceinte du bâtiment réacteur, afin de s'assurer que la paroi remplit parfaitement son rôle de confinement. Pour cela, la pression à l'intérieur du bâtiment réacteur sera élevée à 5 fois la pression atmosphérique pendant plusieurs heures.

Des chantiers de maintenance majeurs sont planifiés :

- Le changement des 3 générateurs de vapeur,
- Le remplacement de deux rotors basse pression de la turbine,
- L'inspection du rotor de l'alternateur.

Pour réussir cet arrêt de grande ampleur, plus de 4 200 salariés, EDF et partenaires, vont se mobiliser aux pics de l'activité.



LE REMPLACEMENT DES GÉNÉRATEURS DE VAPEUR

Dans le cadre de la 4^e visite décennale de l'unité de production n°3, les générateurs de vapeur sont remplacés. D'une durée de 130 jours environ, il s'agit d'un chantier d'ampleur qui mobilisera près de 1 000 personnes en 3 x 8.

Pourquoi change-t-on les générateurs de vapeur ?

Les générateurs de vapeur servent à produire la vapeur qui sera envoyée sur la turbine pour produire l'électricité. Ils sont composés de centaines de tubes, qui, au fil du temps, s'encrassent et se bouchent. L'échange thermique est alors moins efficace. Le remplacement de ces composants permet des gains de performance avec 13 % de surface d'échange thermique supplémentaire.

Une délégation de la CLI de Cruas-Meyssse a visité la centrale nucléaire de Cruas-Meyssse le mardi 17 septembre 2024 dans le cadre de ce 4^e réexamen périodique.

Pour aider la CLI à formuler un avis sur la poursuite de l'exploitation au-delà de 40 ans, un groupe de travail va être constitué parmi les membres de la CLI, et sera accompagné par un bureau d'études spécialisé.



LES ENJEUX DE MOBILITÉ

Limiter l'impact de la visite décennale sur la circulation aux abords de la centrale

Dans le cadre de l'Instance de concertation et de coordination (ICC) co-pilotée par la Préfecture de l'Ardèche et la centrale, un groupe de travail s'est constitué autour de la Communauté de communes Ardèche-Rhône-Coiron pour développer une offre de mobilité à la fois collective et individuelle.

Sur le plan collectif, en complément de la prestation de bus déjà existante, la ligne régionale E18 (Ligne Privas-Montélimar) prévoit un arrêt lors de tous ses passages à la centrale depuis le 2 septembre dernier.

Actuellement, l'expérimentation de la smart shuttle est en cours de finalisation grâce à Bertolami, entreprise drômoise, la région Auvergne-Rhône-Alpes et Montélimar Agglo. Il s'agit d'un bus de 40 places qui roule au bio-carburant et propose à ses passagers des services connectés (connexion internet, salle de réunion, vidéoprojecteur) pour faire du temps de trajet, un temps utile.

Enfin, l'application de covoiturage Karos, pour limiter l'autosolisme est aujourd'hui partagée avec l'ensemble de la communauté professionnelle du CNPE. Des incitations financières pour les conducteurs ont été rendues possibles grâce à l'implication de l'État, d'EDF et des collectivités locales. L'application connaît un très bon démarrage puisque plus de 1 000 trajets ont déjà été effectués.

En complément de ces modes de déplacement, les services d'EDF ont lancé en interne des études pour lisser les arrivées et départs des salariés sur le site et, quand cela est possible, décaler les horaires de travail.





INFOS PRATIQUES

Sites utiles

Sur ces différents sites vous trouverez des informations en lien avec le périmètre d'action de chaque institution

www.ardeche.fr

www.asn.fr

www.anccli.fr

www.ardeche.pref.gouv.fr

www.irsn.fr

Contacts

CNPE de Cruas-Meysse

BP 30 - 07350 Cruas-Meysse
tél. 04 75 49 30 00

Asn - Division de Lyon

(Auvergne/ Rhône-Alpes)
5 place Jules Ferry
69006 Lyon
tél. 04 26 28 60 00

Préfecture de l'Ardèche

Service interministériel
de défense et de protection civile
5, rue Pierre Filliat
BP 721
07007 Privas cedex
tél. 04 75 66 50 24
Courriel : defense-protection-civile@ardeche.pref.gouv.fr

CLI de Cruas-Meysse

Département de l'Ardèche
Hôtel du Département
07007 Privas
tél. 04 75 66 75 26
Courriel : clicruasmeysse@ardeche.fr
vthouvenot-bollet@ardeche.fr

La lettre de la Cli est éditée par

Cli de Cruas-Meysse

Département de l'Ardèche
Hôtel du Département - 07007 Privas
tél. 04 75 66 75 26



NOUVEAU MEMBRE AU BUREAU DE LA CLI CRUAS-MEYSSE

Didier Boulle, représentant la Fédération de chasse de l'Ardèche, intègre le Bureau de la CLI Cruas-Meysse en tant que représentant des associations environnementales en remplacement d'Antoine Olivieri, qui devient suppléant.



NOUVELLE CAMPAGNE DE COMPRIMÉS D'IODE STABLE

Une nouvelle campagne de distribution de comprimés d'iode stable est en cours depuis le 15 septembre 2024. Elle concerne le périmètre de 0 à 10 km du Plan particulier d'intervention (PPI). Les communes du périmètre 10 à 20 km seront concernées en 2026 car elles ont bénéficié d'une campagne en 2019.

La population peut venir chercher les comprimés d'iode stable dans les pharmacies du périmètre dont la liste est disponible sur le site www.sante.fr. Cette campagne a fait l'objet d'une présentation aux élus du périmètre lors d'une réunion présidée par Madame la Préfète de l'Ardèche le 17 septembre dernier.

À QUOI SERVENT LES COMPRIMÉS D'IODE STABLE ?

La prise d'iode stable (iodure de potassium) associée à la mise à l'abri, est un moyen de protéger la thyroïde en empêchant la fixation de l'iode radioactif. En effet, en cas d'accident nucléaire, de l'iode radioactif pourrait être relâché, pénétrer dans l'organisme et contaminer la glande thyroïde car c'est là qu'il se fixe.

Ce comprimé d'iode stable doit être pris uniquement à la demande du préfet. Cette prescription préfectorale serait transmise, en cas de nécessité, par la radio (France Bleu, France Info, etc.), la télévision (France Télévisions), par FR-ALERT et serait accessible aussi sur le site internet de votre préfecture.

En France, depuis 1997, des campagnes préventives de distribution gratuite d'iode stable sont conduites dans les périmètres des Plans particuliers d'intervention.



DES VIDÉOS À CONSULTER

Afin de comprendre le fonctionnement d'une centrale nucléaire et d'acquérir un savoir de base, des vidéos explicatives vous sont proposées.



Comment la fission de l'uranium permet le fonctionnement d'une centrale nucléaire

EDF 2 mn 40 - 22/06/2019



Comment démarre-t-on une centrale nucléaire ?

Agence France - Presse 1 mn 43
3/07/2024



Comment EDF peut maîtriser la réaction en chaîne d'une centrale nucléaire

YouTube EDF - 1 mn 12



Le cycle du combustible nucléaire CEA

4 mn 15 - 12/10/2022

Vidéos complémentaires à retrouver en ligne, en indiquant les mots ci-dessous dans un moteur de recherche :

- ▶ **Comment fonctionne une centrale nucléaire**
EDF 1 mn 05 - 8/01/2016
- ▶ **Ça marche comment une centrale nucléaire ?**
M6 info 5 mn 38 - 13/11/2024
- ▶ **Les centrales nucléaires**
C'est Pas Sorcier 26 mn 05 - 4/12/2015
- ▶ **Comment une centrale nucléaire fonctionne-t-elle ?**
C'est Pas Sorcier 1 mn 57 - 23/10/2019
- ▶ **Centrale nucléaire**
Editions Larousse 1 mn 04 - 14/11/2020
- ▶ **Qu'est-ce qu'une centrale nucléaire ?**
Le nucléaire Podcast (2/4) - 12 mn 32
12/07/2023
- ▶ **Au tableau Bertrand Barré ! La centrale nucléaire**
7 mn 25 - 13/01/2014



La Cli* de
Cruas-Meysse
*Commission locale
d'information

LA
LETTRE
D'INFOS